

LETTRE OUVERTE AUX ELUS

DU CONSEIL GENERAL DE VAUCLUSE

Le 14 Mai 2009

Madame, Monsieur,

En tant que conseiller Général du département du Vaucluse, vous avez participé (ou votre prédécesseur) à l'adoption du « *Plan départemental des itinéraires cyclables* »

Ce « Plan vélo » prévoit entre autres équipements, la réalisation de plusieurs VELOROUTES ou Voies Vertes

La véloroute du Calavon, de Cavaillon à Apt et au-delà.

La voie verte Léman - Méditerranée (partie Vauclusienne le long du Rhône)

La Via Vénaisia de Jonquières à Velleron / Isle sur Sorgue

A ces 3 axes se rajoutent des liaisons entre ces véloroutes.

Ce vaste programme représente plus de 100 km de véloroute

Il ne nous appartient pas de juger de l'intérêt touristique de ce vaste programme, même si des avis autorisés doutent de sa pertinence et des retombées économiques.

« A environ 500.000 € le km, il en coûtera 50 M € au contribuable pour financer ces réalisations. A cela il convient d'ajouter 1000 à 2000 € au km pour la maintenance annuelle et l'entretien. Il est fort peu réaliste d'espérer que les dépenses des touristes de passage compensent un jour ces charges ».

A ce jour seuls quelques km de la voie verte du Calavon sont réalisés, entre le Pont Julien et Apt.

- 1 Lors des débats, vous a-t-on clairement informé du coût du projet ?

Certaines de ces voies vertes sont prévues sur l'emplacement d'anciennes lignes ferroviaires.

Pour la voie verte du Calavon, c'est l'ancienne ligne Cavaillon-Apt, entièrement déposée depuis longtemps et partiellement occupée par des aménagements de la RN 100

Pour la Via Vénaisia, c'est la ligne Orange -Carpentras- Isle/Sorgue

La section Velleron - Pernes est transformée en chemin vicinal

La section Pernes - Carpentras n'est pas déclassée, propriété de RFF. Une récente enquête de la Région PACA a conclu à son maintien.

La section Carpentras-Jonquières à été acquise par le conseil Général de Vaucluse à travers un Syndicat mixte, les rails subsistent sur une majeure partie.

La section située sur le territoire d'Orange est restée propriété de RFF.

- 2 Lors des débats, avez-vous été informé que la réalisation de la Via Vénaisia en lieu et place de la voie ferrée, condamne toute possibilité de réutilisation ferroviaire de cette ligne ?

- 3 Lors des débats, avez-vous été informé que cela condamne également à brève échéance le trafic fret à Carpentras, vital pour le développement et le maintien des entreprises du Comtat ?

- 4 Lors des débats avez-vous été informé que cela condamne également tout espoir de reconstitution à long terme de l'axe ferroviaire ORANGE-CARPENTRAS-CAVAILLON pourtant indispensable au rééquilibrage de notre département ?

- 5 Lors des débats, avez-vous été informé de la présence sur cette ligne d'une association proposant une utilisation de la voie pour des loisirs ferroviaires (Vélorail-Train touristique)

Si vous avez répondu **OUI à ces 5 questions**, vous pouvez encore avoir un doute sur l'urgence et la priorité absolue de commencer les travaux par la section qui pose débat, à moins de vouloir par ce coup de force couper court à toute discussion.

Si vous avez répondu **NON à une seule question**, vous conviendrez alors qu'il y a lieu de suspendre immédiatement toute action de démantèlement de la voie et de prendre la peine de poser ces questions qui ont été éludées lors de l'adoption du « plan vélo ».

A ce jour le Conseil Général a déjà attribué le marché pour la dépose de la voie (200.000 €)

Un large collectif s'est immédiatement constitué incluant des élus de toutes tendances, les acteurs économiques, les syndicats, les organisations patronales, les acteurs associatifs et les citoyens concernés, pour demander l'arrêt de la procédure, pour prendre le temps d'un débat public et démocratique.

Nous vous demandons de vous prononcer pour ou contre l'arrêt de la procédure de démantèlement de la voie Ferrée.

Si vous considérer qu'il est normal et légitime que cette voie ferrée disparaisse immédiatement et définitivement, merci d'assumer votre position en nous la confirmant.

Si vous considérez qu'il est souhaitable de se donner le temps de réfléchir avant de commettre cet acte irréparable, et donc de suspendre la procédure de démolition, **merci de nous le faire savoir.**

Il n'y a plus de place pour la neutralité et l'expectative

Bien entendu nous informerons le collectif et l'opinion publique de votre position (ou absence de réponse)

Jean Pierre IMBS

Membre du Collectif de Valorisation et de Développement du Rail-84

président de l'Association Ventoux Rail Nostalgie